

PARTICULIERS / week-end de septembre à juin	250 €	Du vendredi 17 h au dimanche 17 h / état des lieux le vendredi à 17 h et le lundi entre 08 h et 9 h
PARTICULIERS / JOURNEE / toute l'année	130 €	De 09 h à 22 h / état des lieux le lendemain entre 08 h et 09 h

ASSOCIATIONS LOCALES / week-end de septembre à juin	50 €	Du vendredi 17 h au dimanche 17 h / état des lieux le vendredi à 17 h et le lundi entre 08 h et 9 h
ASSOCIATIONS EXTERIEURES / week-end de septembre à juin	150 €	Du vendredi 17 h au dimanche 17 h / état des lieux le vendredi à 17 h et le lundi entre 08 h et 9 h

ASSOCIATIONS EXTERIEURES ou ENTREPRISES / JOURNEE / toute l'année	130 €	De 09 h à 22 h / état des lieux le lendemain entre 08 h et 09 h
---	-------	---

CAUTION	500
CAUTION POUR LE MENAGE	100

- Pas de location pour le week-end durant juillet et août
- Le particulier et (ou) le responsable associatif qui réserve la salle s'engage à respecter et à faire respecter la quiétude des campeurs durant l'ouverture du camping.
- La particulier et (ou) le responsable associatif s'engage à avoir un téléphone portable durant tout le temps d'occupation de la salle pour appeler les secours et ou la gendarmerie si besoin
- Si toutefois, l'état des lieux ne pouvait être effectués à cause d'un empêchement de la part des élus il aurait lieu à un autre moment sans pour autant modifier le tarif pour le demandeur.